

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ



TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE



Laurent Grandguillaume,
**Président de Territoires zéro
chômeur de longue durée**

Rapport moral

Expérimenter est un long chemin

L'année 2023 a été marquée par plusieurs séquences montrant qu'il nous faut continuer à convaincre, à faire œuvre de pédagogie et des preuves à apporter pour expérimenter dans de bonnes conditions et préparer la suite.

Tout d'abord, à l'été, nous avons été confrontés à une baisse de la part "Etat" de la contribution au développement de l'emploi après seulement deux ans d'expérimentation dans le cadre de la seconde étape expérimentale. À travers cette décision, on voit bien que les économies générées par le projet, les impacts pour les personnes et pour les territoires n'ont pas été totalement pris en compte. En outre, cet épisode a aussi montré que nous sommes confrontés à des freins qui mettent en avant la responsabilité individuelle des personnes privées durablement d'emploi alors qu'il existe une responsabilité collective. Ce changement de règle de financement pendant la mise en oeuvre de la deuxième étape de l'expérimentation est venu percuter les plans de développement des entreprises à but d'emploi.

À la suite de cette baisse, nous avons dû nous mobiliser pour les financements annuels de l'expérimentation dans le cadre de la discussion du projet de loi de finances 2024. Je tiens à remercier à nouveau l'ensemble des actrices et des acteurs qui se sont mobilisés pour que l'expérimentation ait les moyens nécessaires à son bon déroulement. La mobilisation générale et le dialogue avec le Ministère ont dessiné une solution permettant de continuer à habilitier de nouveaux territoires tout en poursuivant notre objectif principal, l'exhaustivité.

Enfin, certains territoires en préparation ont été confrontés à un blocage de la commune ou du département en l'absence de consensus local. Si ces situations sont restées exceptionnelles, elles ont existé et doivent nous mobiliser dans le dialogue, le rapport de force positif pour convaincre nos interlocuteurs. C'est toute l'exigence du projet, faire avec toutes et tous.

Ces différents épisodes de l'année nous rappellent que nul n'est prophète dans son pays. Mais permettez-moi ici de revenir sur

les éléments marquants de cette année qui nous rappellent aussi que tous les chemins mènent au droit à l'emploi.

L'année 2023 a permis de poursuivre l'habilitation de 21 nouveaux territoires dans 18 départements. Tous ces territoires étaient des projets émergents accompagnés par TZCLD. La sixième édition du Labo des travaux utiles a permis de mettre en avant les travaux utiles réalisés et en cours de développement additionnant ainsi les forces dans les territoires pour multiplier les chemins possibles et atteindre l'exhaustivité. Ajoutons à ces belles dynamiques que plus de 40% des activités développées le sont dans le champ de la transition écologique. Une transition écologique juste que nous avons défendue aussi dans le cadre de l'Observatoire de TZCLD avec la publication d'un rapport du Labo de l'ESS sur cette question en mars 2023 et qui fera l'objet d'un cycle de webinaires de l'observatoire en 2024. L'expérimentation permet donc aussi de répondre à la question du "comment", trop souvent mise de côté dans notre pays, pour mieux explorer la question du "quoi".

La question du "quoi" a aussi fait l'objet de nombreux travaux avec l'adoption de la nouvelle charte des fondamentaux lors de notre Assemblée générale qui a servi de base de discussion pour la préparation au lancement de la concertation pour une loi du droit à l'emploi. La Fabrique du consensus a permis d'en lancer l'intention avant que plus d'une quinzaine de réseaux de l'ESS se fédèrent pour mener en 2024 cette grande concertation pour construire collectivement notre avenir dans un contexte particulier: celui de l'installation de France Travail et du comité scientifique d'évaluation de l'expérimentation, dont les conclusions sont attendues mi 2025.

Cette année a mis en lumière le fait que ce projet est une grande idée laquelle, par nature, ne connaît pas de frontières. Ainsi, le projet essaime dans plusieurs pays européens voisins comme en Belgique, aux Pays-Bas, en Italie... Mais il est aussi cité régulièrement en exemple à l'OCDE, l'OIT ou encore l'ONU. Notre mobilisation a été grande pour faire connaître le projet à ces niveaux et pour associer et coordonner les différentes initiatives menées au niveau européen. Ces actions ont abouti à l'adoption par le comité européen des régions d'un rapport visant à étendre le projet à toute l'Union européenne et conduiront la commission européenne à soutenir le développement de notre projet dans toute l'Union.

Enfin, je remercie toute l'équipe TZCLD pour son engagement sans lequel rien ne serait possible. Je souhaite tous mes vœux de réussite à Antonin Gregorio pour ses nouveaux projets après cinq années de combats menés avec succès en tant que directeur général de TZCLD. Et je salue Sébastien Turcat, nouveau directeur général, qui prend ses fonctions.



Sommaire

01.

L'association TZCLD

- p.1 Les missions de l'association
- p.2 L'assemblée générale 2023
- p.4 Une charte des fondamentaux renouvelée

02.

Enjeux 2023

- p.5 Le droit à l'emploi progresse en France et en Europe !
- p.7 La mobilisation pour le financement de l'expérimentation
- p.9 TZCLD et les territoires
- p.11 L'organisme de formation de TZCLD
- p.13 Le rôle de l'Observatoire de TZCLD
- p.15 L'inclusion au cœur du projet TZCLD
- p.17 Une année de partenariats
- p.18 De la coalition pour le droit à l'emploi à la concertation vers une loi du droit à l'emploi

03.

- p.19 Retour sur les événements de 2023

04.

- p.22 La gouvernance

05.

- p.23 L'équipe

06.

- p.24 Les partenaires 2023 du projet

07.

- p.25 Les perspectives 2024



L'association Territoires zéro chômeur de longue durée a été créée en octobre 2016 afin d'animer et développer le projet. 10 territoires ont été habilités par la loi du 29 février 2016 pour expérimenter le droit à l'emploi. La loi du 14 décembre 2020 a sécurisé ces 10 premiers territoires et a permis d'étendre l'expérimentation à au moins 50 nouveaux territoires.

Au 31 décembre 2023, on comptait 60 territoires habilités, tous projets émergents accompagnés par TZCLD, 8 territoires proposés à l'habilitation avec procédure dérogatoire (décret en Conseil d'Etat), 80 projets émergents et une centaine de territoires intéressés.



LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION

1. Accompagner les territoires qui souhaitent mettre en place la démarche ;
2. Appuyer les territoires habilités ;
3. Tirer les enseignements de l'expérimentation et stimuler la production de travaux de recherche, en lien avec l'Observatoire de TZCLD ;
4. Favoriser la diffusion du projet pour obtenir, à terme, une pérennisation du droit à l'emploi et exercer un rôle de vigie citoyenne.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

L'Assemblée générale annuelle de l'association TZCLD s'est déroulée le 23 mai à Paris, en présence de plus de 150 personnes. Le bilan de l'année 2022 a été présenté, avec le rapport moral de Laurent Grandguillaume, Président de TZCLD, et le rapport d'activité de l'association pour l'année 2022, qui a été adopté.

A cette occasion, la Charte des fondamentaux mise à jour ainsi que les perspectives pour 2024 ont été présentées et adoptées. En outre, l'organisation en 2024 d'une grande concertation pour l'élaboration d'une loi du droit à l'emploi a été annoncée.

Après examen et approbation des rapports et comptes annuels 2022, puis approbation du budget 2023, les adhérents ont pu procéder au vote afin de renouveler le conseil d'administration. Un nouvel administrateur et deux nouvelles administratrices ont été élu-es : Jean-Luc Malherbe, membre de Solidarités nouvelles face au chômage (SNC), au sein du collège des associations ; Aurélie Mézière, Maire de Plessé (44), au sein du collège des territoires et Pierrette Dô, salariée de l'EBE l'Abeille verte à Lodève (34), au titre des personnes physiques.

ADHÉRENT-ES

AU 31 DÉCEMBRE 2023



Témoignages des nouveaux membres du Conseil d'administration



AURÉLIE MÉZIÈRE - MAIRE DE PLESSÉ (44)

“ J'ai désiré me présenter au Conseil d'administration non seulement car l'association nous accompagne depuis le départ dans l'émergence de notre projet TZCLD, mais aussi afin d'accompagner

d'autres territoires. Plessé est une commune rurale et nous souhaitons mettre en avant, au sein du Conseil d'administration, la voix de la ruralité, peu représentée et qui rencontre pourtant de nombreux problèmes d'emplois. Dans notre commune, nous avons 11 % de chômage, qui touche tout particulièrement les femmes.

Le grand axe sur lequel je souhaitais tout particulièrement travailler concerne le projet de la 3^{ème} loi. C'est une expérimentation qui doit maintenant passer à l'étape de la pérennisation avec tous les acteurs-ices de l'emploi.

Ce que je trouve formidable dans ce projet, c'est qu'on arrive à avoir une vraie cohésion de territoires autour d'un sujet prédominant : l'humain et l'emploi. ”

JEAN-LUC MALHERBE - MEMBRE DE SOLIDARITÉS NOUVELLES FACE AU CHÔMAGE



“ Mon rôle, depuis cinq ans, est de sensibiliser les groupes de solidarité SNC au projet TZCLD. Je suis par ailleurs président de l'EBE de Blois dans un territoire où nous sommes engagés sur un projet TZCLD

depuis 2018. Si j'ai souhaité m'investir au sein du Conseil d'administration de TZCLD, c'est pour faire le lien entre les 2 structures : SNC et TZCLD.

Deux points me semblent essentiels : le premier est d'essayer de favoriser l'implication des groupes de solidarité SNC dans des projets TZCLD, de sorte qu'effectivement l'expertise de SNC soit un peu plus utilisée. Le second point, très important, est que SNC soit présent dans la coalition pour le droit pour l'emploi. ”



PIERRETTE DÔ - ANCIENNE PPDE ET SALARIÉE DE L'EBE L'ABEILLE VERTE À LODÈVE (34)

“ J'ai déposé ma candidature pour entrer au Conseil d'administration de l'association nationale après avoir été moi-même PPDE et avoir suivi toute la phase de préfiguration sur le territoire du lodévois. J'étais à l'époque présidente de l'association qui a porté le projet et j'ai senti à quel point il demandait de l'investissement mais j'ai tenu à m'y investir jusqu'au bout. On milite pour TZCLD puis on devient salariée d'une EBE !

Alors évidemment, en tant que salariée d'une EBE, j'ai envie d'apporter, au sein du Conseil d'administration, cette voix, sur ce que vit une PPDE entre le moment où elle rencontre ce projet d'expérimentation et le moment où elle devient salariée de son EBE. ”

Une charte des fondamentaux renouvelée

Alors que les principes fondamentaux du projet n'avaient pas évolué depuis la naissance de l'association en 2016, un travail a été mené début 2023 pour préciser et réaffirmer les convictions qui sous-tendent le projet Territoires zéro chômeur de longue durée. Après une adoption en Conseil d'administration, ce texte, enrichi d'un préambule, a été présenté et adopté lors de l'Assemblée générale de TZCLD en mai 2023. La charte des fondamentaux est désormais accessible sur le site internet de TZCLD et introduit le livret de présentation du projet, en français et en anglais.

Les principes fondamentaux du projet

L'objectif du projet Territoires zéro chômeur de longue durée est de rendre effectif le droit d'obtenir un emploi, principe énoncé dans le préambule de la Constitution de 1946, pour toutes les personnes qui en sont durablement privées sur tous les territoires qui le souhaitent.

○ Un projet développé à partir des personnes privées durablement d'emploi et avec elles

Territoires zéro chômeur de longue durée est un projet de territoire reposant sur la mobilisation et la participation volontaires des personnes privées durablement d'emploi. Chaque personne ou acteur du territoire est invité à contribuer et à participer au projet. Le Comité local pour l'emploi (CLE) réunit l'ensemble de ces personnes et de ces acteurs et anime territorialement la démarche, appuyé par une équipe projet. La gouvernance du projet et le management de l'entreprise doivent s'adapter au renversement qui en fait l'innovation (partir des personnes, de leurs compétences, de leurs capacités et de leurs souhaits).

○ L'exhaustivité par la coopération territoriale

L'exhaustivité réside dans la volonté et la capacité collectives des acteurs locaux, réunis au sein du CLE, à mobiliser leurs outils respectifs pour proposer un emploi décent et accessible à toute personne volontaire qui en est durablement privée. Elle exige des démarches pro-actives pour identifier et aller vers les personnes qui, pour de multiples raisons, n'ont pas recours au droit à l'emploi tout en aspirant à travailler. L'atteinte de l'exhaustivité nécessite un pilotage permanent assuré par le CLE.

○ La création des emplois supplémentaires nécessaires au territoire

En complément des emplois existants sur le territoire, les emplois supplémentaires nécessaires à la population et financés à hauteur des besoins sont créés dans des entreprises à but d'emploi (EBE). Les EBE embauchent sans sélection les personnes reconnues privées durablement d'emploi par le comité local pour l'emploi, en Contrat à Durée Indéterminée, à temps choisi et au SMIC pour développer des activités utiles au territoire et complémentaires de l'offre existante sur la base des compétences, des capacités et des souhaits des personnes. L'EBE est une entreprise de droit commun qui assure l'application du droit du travail et pratique un management inclusif. Les EBE constituent un cadre collectif d'apprentissage et d'initiatives permettant aux personnes, avec la formation, de saisir les opportunités offertes par d'autres activités.

Le droit à l'emploi progresse en France et en Europe !

LE DÉPLOIEMENT DE LA 2^{ÈME} ÉTAPE EXPÉRIMENTALE : 60 TERRITOIRES HABILITÉS

« 2023 a permis d'atteindre l'objectif fixé par la seconde loi d'expérimentation : habiliter 50 territoires supplémentaires venant s'ajouter aux 10 territoires habilités dans le cadre de la première loi d'expérimentation. 27 territoires ont présenté leurs candidatures en 2023, 6 ont été ajournés et 21 ont été habilités dans 18 des 101 départements et 11 des 18 régions françaises.

L'habilitation est décidée par le Ministre mais elle n'intervient qu'après que le Conseil d'administration du Fonds d'expérimentation lui a indiqué que les conditions sont réunies pour assurer la réussite de l'expérimentation sur le territoire concerné. Cet avis est une opportunité de réponse au volontariat des territoires et une responsabilité de ne pas laisser démarrer des expérimentations qui ne soient pas sécurisées. C'est la raison pour laquelle le Fonds ne formule jamais d'avis négatif mais, quand c'est nécessaire, invite les territoires à poursuivre leur préparation avec un diagnostic précis de points à sécuriser. La plupart des territoires ont lourdement investi dans leur préparation en mobilisant les acteurs pendant plusieurs années. Il est donc heureux que les ajournements décidés se soient déjà traduits dans la grande majorité des cas par une habilitation ultérieure.

L'habilitation s'attache principalement à vérifier que le territoire a bien réussi à mobiliser l'ensemble des forces vives et notamment celles de l'ESS, de l'insertion et du travail adapté ; que les personnes durablement privées d'emploi sont déjà connues et impliquées dans la construction de l'EBE ; que cette construction est suffisamment avancée en termes de locaux, d'encadrement, d'activités utiles et rémunératrices.

L'habilitation, ce n'est pas seulement un avis d'experts. Elle résulte de l'application d'un cahier des charges précis qui identifie l'ensemble des paramètres nécessaires à la préparation du succès. Ce cahier des charges s'inspire directement de l'expérience de terrain des territoires de la première expérimentation. Mais ce n'est pas non plus un travail bureaucratique sur dossier : pas d'habilitation sans une visite de terrain permettant un échange avec l'instructeur en charge et un rapporteur du Conseil du Fonds, qui acquièrent ainsi une expérience directe de la construction de l'expérimentation. »



MICHEL DAVY DE VIRVILLE
Président de la commission
d'habilitation des territoires candidats
(ETCLD)

LES DÉPARTEMENTS PARTENAIRES DU DROIT À L'EMPLOI

La 2^{ème} loi d'expérimentation consacre le rôle majeur des Départements dans la mise en œuvre du droit à l'emploi au vu de leurs compétences en matière d'insertion. C'est pour accompagner cette dynamique partenariale que l'association a participé à de nombreux échanges avec les collectivités départementales tout au long de l'année 2023. Un webinaire sur le rôle des départements dans le projet TZCLD, organisé en collaboration avec IdealCo, plateforme collaborative de la sphère publique, leur a par ailleurs été dédié en février 2023. Des échanges réguliers avec Départements de France ont par ailleurs eu lieu tout au long de l'année, notamment une rencontre avec son président, François Sauvadet, à l'automne.

FAIRE DE L'EMPLOI UN DROIT, UN COMBAT UNIVERSEL

Au niveau européen, le chômage de longue durée concerne plus de 5 millions de personnes. Face à ce constat, de nombreuses initiatives locales mais aussi politiques et syndicales ont vu le jour. L'association TZCLD est régulièrement sollicitée pour partager son expérience et intervenir sur le projet au niveau européen. Elle s'est dotée en 2023 d'un livret de présentation du projet en anglais accessible à toutes et tous sur le site.

LES INITIATIVES POLITIQUES ET SYNDICALES EN EUROPE

La première initiative émane du Comité européen des régions qui a approuvé à l'unanimité en mai 2023 un rapport préconisant un soutien des institutions européennes aux solutions innovantes et locales pour lutter contre le chômage de longue durée en Europe s'inspirant de TZCLD.

La seconde initiative, portée par le Parlement européen, est une résolution adoptée en novembre 2023 préconisant la création d'emplois par l'expérimentation locale.

La Confédération européenne des syndicats a, quant à elle, adopté en décembre 2023 une résolution soutenant l'idée d'une garantie européenne d'emploi. En France aussi, cette question a fait l'objet de débats et de travaux récents. Une note de Timothée Duverger et d'Achille Warnant publiée par la Fondation Jean Jaurès en novembre 2023, "Vers une garantie d'emploi territorialisée pour une Europe plus solidaire", pose les bases de ce que pourrait être un programme européen de garantie d'emploi territorialisée.

Nicolas Schmit, Commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux, a annoncé en juin 2023 la création d'une enveloppe *FSE + Innovation sociale* + dédiée au développement de projets de type Territoires zéro chômeur de longue durée en Europe dotée de 23 millions d'euros. Les modalités de déploiement seront définies en 2024.

LES INITIATIVES TERRITORIALES EN EUROPE

La Belgique est l'un des premiers pays voisins à s'être intéressé de près à l'expérimentation TZCLD. Un appel à projet très largement

inspiré du modèle français a été lancé en Wallonie qui a conduit à l'annonce de 17 territoires retenus par la ministre wallonne du Travail à l'été 2023.

Une association "Territori disoccupazione zero" a également été créée en 2023 en Italie. Deux Territoires zéro chômeur sont en préparation à Rome dans ce cadre.

C'est pour porter ce combat du droit à l'emploi en Europe que TZCLD était présente lors du Forum social du PSE à Porto en mai 2023. Et c'est pour valoriser ces initiatives que nous avons consacré notre Université d'été au droit à l'emploi en Europe le 29 septembre 2023.

LE DROIT À L'EMPLOI, UNE IDÉE QUI PROGRESSE DANS LE MONDE

La pertinence d'une garantie d'emploi comme un outil de lutte contre l'extrême pauvreté a également été soulignée et documentée par le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits humains et l'extrême pauvreté, Olivier De Schutter. Dans son rapport présenté lors de la session du Conseil des droits humains en juin 2023, il explique comment la mise en place d'une garantie d'emploi avec une forte participation des Etats peut contribuer à rendre possible le droit à l'emploi pour toutes et tous. Des acteurs du territoire de Thiers ont quant à eux été conviés à témoigner à l'ONU en février 2023.

WELCOME TO TZCLD !

2023 a été marquée par l'accueil de nombreuses délégations étrangères curieuses de découvrir les Territoires zéro chômeur de longue durée français. Une délégation espagnole a participé à une visite apprenante organisée à Pont-Château (44) en avril. Le Vice-premier ministre belge, Pierre-Yves Dermagne, était à Loos (59) en juin. Paris 13 a accueilli une délégation du PSE (Parti Socialiste Européen) en février ; Aurore Lalucq, députée européenne y était présente en juillet, et une délégation australienne en septembre. Enfin, une délégation finlandaise a visité les territoires de Pau (64) et de Castillon-la-Bataille (33) en novembre et le forum social d'Eurocities qui s'est tenu à Lyon en novembre fut l'occasion d'une visite à l'EBE de Saint-Fons (69).

La mobilisation pour le financement de l'expérimentation

2023 a été marquée par une large mobilisation de l'ensemble de la communauté TZCLD pour assurer aux acteur·rices du droit à l'emploi les moyens nécessaires à la création des emplois supplémentaires sur les territoires et parvenir ainsi à l'exhaustivité.

La baisse du niveau de financement des emplois créés dans le cadre de la loi relative à l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée, la Contribution au développement de l'emploi (CDE) étant passée de 102 % du Smic à 95 % du Smic depuis le 1er octobre 2023, a d'abord suscité l'incompréhension parmi les acteurs de l'expérimentation.

En réduisant de plusieurs millions d'euros le financement des emplois créés grâce au projet TZCLD, l'on pouvait craindre que le modèle économique des entreprises à but d'emploi s'en trouve fragilisé, voire que certains territoires réduisent les embauches prévues au détriment des personnes privées durablement d'emploi mobilisées pour accéder enfin à un emploi. Territoires zéro chômeur de longue durée, ses membres fondateurs et ses partenaires (ETCLD, APF France handicap, Coorace et SNC) en ont appelé dès l'été 2023 au Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion pour revenir sur cette baisse de moyens et maintenir le niveau de la Contribution au développement de l'emploi à hauteur de 102 % du Smic.

Si cet appel n'a pas permis de maintenir ce taux de la CDE, les acteur·rices ont néanmoins obtenu une augmentation du budget

alloué à l'expérimentation dans le projet de loi de finances 2024. L'enveloppe prévue au budget 2024, initialement fixée à 69 millions d'euros, était notoirement insuffisante pour permettre l'accès à l'emploi de toutes les personnes privées durablement d'emploi volontaires pour travailler dans les territoires habilités, et a fortiori dans les territoires se préparant à l'habilitation en 2024.

Grâce à des actions tout au long de l'automne (pétition en ligne, lettre ouverte des élu·es à l'attention du Président de la République, mobilisation des parlementaires, interpellation du Gouvernement par différents partenaires (ESS France, France urbaine, Présidents de départements, Alliance Villes Emplois, RTES, etc.), manifestation pour le droit à l'emploi à Paris en présence de centaines d'acteur·ices des territoires), le Gouvernement a finalement décidé d'abonder l'enveloppe allouée à l'expérimentation pour 2024 de 11 millions d'euros. Seuls ces moyens supplémentaires permettront aux acteur·ices de l'expérimentation d'appliquer pleinement la loi que le Parlement a votée à l'unanimité en 2020.





TZCLD et les territoires



LE CRD ET SON ACCOMPAGNEMENT

En 2023, le Centre de ressources et de développement (CRD) de TZCLD a accompagné les territoires, quel que soit leur état d'avancement dans le projet et selon leurs besoins. Il a formé les acteurs du projet via son organisme de formation, produit des ressources issues de l'expérience en cours et liées aux spécificités du projet. Il a également facilité les échanges avec les partenaires techniques et institutionnels des territoires.

L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES ULTRA-MARINS

Les territoires ultra-marins ont un cahier des charges spécifique pour entrer dans l'expérimentation. En 2023, le CRD s'est déplacé en Martinique et Guadeloupe pour rencontrer 20 territoires afin de les informer, leur partager les fondamentaux du projet et leur transmettre les enjeux de l'expérimentation à l'échelle nationale. À fin 2023, ce sont 2 territoires ultra-marins qui étaient déjà habilités.

LES GRAPPES RÉGIONALES : UNE ORGANISATION PRÉCIEUSE

L'accompagnement individuel et collectif des territoires est organisé en "grappes" régionales. Elles sont co-animées par un-e référent-e national-e du CRD, un-e ou plusieurs référent-es régional-es issu-es d'organisations partenaires et parfois des contributeur-rices bénévoles. Cette co-animation permet un maillage local dynamique et une grande proximité avec les territoires accompagnés. En 2023, nous avons confirmé cette organisation avec la signature de 8 conventions de partenariat.

Chaque année, une feuille de route est produite, laquelle précise les priorités de l'accompagnement en grappe. En 2023, ces priorités s'articulaient autour de :

- l'accompagnement des projets émergents en phase de candidature,
- la mobilisation de nouveaux territoires intéressés par le projet,
- l'appui aux territoires habilités en complémentarité avec le Fonds ETCLD,
- la sensibilisation et la mobilisation des départements en faveur du projet,
- l'animation de Comités régionaux des partenaires.

Six rencontres régionales, journées de rencontres des territoires et de leurs partenaires, ouvertes au grand public, ont été organisées en 2023. Chaque mois, une newsletter dédiée aux territoires permet d'échanger les actualités et les nouvelles ressources produites.

LA DIGITALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ET ACTRICES DU DROIT À L'EMPLOI

Conçue en 2022 et développée en 2023, la Plateforme de TZCLD est un nouvel outil digital à la disposition des acteurs et actrices du projet pour :

- communiquer facilement entre eux et partager leurs expériences en privé ou au sein de cercles thématiques,
- s'organiser pour participer aux différents événements nationaux, régionaux ou locaux,
- accéder facilement aux actualités liées au projet : événements organisés, actualités des partenaires, chiffres publics de l'expérimentation,
- faciliter le travail d'accompagnement et de suivi des projets : sur son espace dédié, le-a chef-fe de projet met à jour l'état d'avancement du territoire et le partage avec ses référents régionaux et nationaux.

La plateforme est un outil disponible à tous et toutes selon son profil utilisateur. Plus de 400 personnes se sont déjà inscrites et ont créé leur profil.

“ Le territoire de St Méen le Grand est accompagné en tant que projet émergent depuis septembre 2022. L'accompagnement dont nous avons bénéficié avec notre référente nationale du CRD pour mener à bien ce projet a été fondamental, comme celui des grappes régionales. En effet, chaque territoire profite des expériences des uns et des autres, fait état de son avancement, de ses difficultés, de ses attentes, et évolue dans une dynamique de groupe.

Afin de maîtriser la méthodologie et les différentes étapes de la démarche TZCLD, j'ai suivi la formation «Projets émergents» qui m'a permis d'avoir une ligne de conduite sur les différentes étapes de la démarche et sur les fondamentaux. Sans cette formation, j'aurais pu dévier et oublier le sens principal du projet.

Partager, c'est bien pour avancer ! ”



ELISE QUERUEL,
Cheffe de projet sur le territoire de St Méen le Grand (35)

DES PARTENARIATS EN APPUI AUX TERRITOIRES HABILITÉS

TZCLD appuie les territoires habilités notamment en soutenant le financement de l'ingénierie locale de projets et en contribuant au développement des activités des EBE. En 2023, 175 800 € ont été versés aux territoires par les partenaires nationaux de TZCLD. Pour maximiser l'interconnaissance autour du projet et favoriser les soutiens, TZCLD met en lien les délégations régionales et locales de ses partenaires avec les territoires. Les partenaires opérationnels apportent, quant à eux, un appui technique ou une expertise aux territoires.

L'ANNÉE DU CRD EN CHIFFRES

60	territoires habilités
80	projets émergents
8	territoires proposés à l'habilitation avec procédure dérogatoire (décret en Conseil d'Etat)
100	territoires intéressés
13	grappes en activité sur tout le territoire
5	référénts nationaux et 9 référénts régionaux, 13 réunions des animateur-ices de grappe
52	réunions de grappe
9	comités régionaux des partenaires
42	RDV avec des partenaires institutionnels et techniques, 1 webinar national à l'attention des élu-es et technicien-nes des départements
6	rencontres régionales

DES RESSOURCES PRÉCIEUSES POUR LES TERRITOIRES

Le CRD produit des ressources pédagogiques pour l'organisme de formation et des notes en lien avec les fondamentaux du projet. Les principales produites en 2023 sont :

- L'insertion par l'activité économique et TZCLD : ensemble pour mettre en œuvre le droit à l'emploi sur les territoires (voir encadré page 18),
- Étude sur les organisations « supra » dans le projet TZCLD : rôle des EPCI dans la gouvernance du droit à l'emploi
- Note d'information sur le suivi des volontaires



L'organisme de formation de TZCLD

En 2023, l'organisme de formation (OF) de TZCLD a poursuivi son activité auprès des projets émergents et des territoires habilités. Il a accueilli 115 stagiaires, provenant de 45 territoires, dont 17 qui ont découvert l'offre de formation au sein de 5 types de formations.

Afin de répondre au mieux à leur demande et à leurs besoins de se former, l'organisme de formation crée des contenus pédagogiques au plus près des attentes des territoires. Il met les participant-es au cœur des pratiques d'apprentissage pour une meilleure appropriation de la méthodologie du projet et favorise, grâce à l'animation proposée, le partage d'expériences et les échanges entre tous les stagiaires. Les formations sont systématiquement enrichies de témoignages, d'expertises proposées par des acteurs et actrices de l'expérimentation en cours. Aussi, l'enjeu en 2023, était de développer le nombre d'intervenant-es (15 nouvelles personnes). Chef-fes de projet et directeur-ices d'EBE ont accepté de mettre leurs compétences, expériences au service des formations de l'organisme de formation TZCLD pour les acteurs du droit à l'emploi. 74 interventions ont été menées par des acteurs et actrices de l'expérimentation en 2023.

L'organisme de formation, labellisé Qualiopi depuis 2020, s'inscrit toujours dans une démarche d'amélioration continue. En février 2023, un audit de surveillance Qualiopi a été réalisé par Afnor Certification qui a confirmé le maintien de la certification Qualiopi pour l'OF de TZCLD.

CRÉATION D'UNE NOUVELLE FORMATION À DESTINATION DES ÉQUIPES PROJET EN 2023

L'organisme de formation a développé une nouvelle formation à destination des membres des équipes projet TZCLD pour les projets émergents et les territoires. À l'issue des 11 actions de formation réparties sur 5 mois, les participant-es ont pu :

- Maîtriser les fondamentaux du projet TZCLD,
- Acquérir et développer la méthodologie du projet pour mettre en oeuvre le droit à l'emploi,
- Déployer les dynamiques collectives,
- Piloter le droit à l'emploi sur leur territoire.

La première promotion a démarré en février 2023 avec 18 participant-es. La formation s'est poursuivie à distance avec l'équipe projet et ses partenaires du territoire ainsi que l'équipe de direction d'une EBE. Une deuxième promotion a été réalisée début juillet 2023.



Qualiopi
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

“Quand on m’a parlé de la formation “Équipes de direction d’EBE”, j’ai dit oui tout de suite : j’avais déjà identifié que le projet était complexe, que cela nécessitait un apprentissage et du travail de mise en ordre des points clés, de tout ce qui permet de créer une EBE, etc. C’était évident que la formation allait jouer un rôle d’accélérateur et surtout fournir des repères.

Pour moi, cette formation est indispensable à 100 %. Ça me paraît compliqué de lancer une EBE sans s’être préparé correctement. Souvent, quand on démarre, il y a beaucoup de choses qu’on ne sait pas ! La formation permet de se poser les questions pour se rendre compte des préparations et adaptations nécessaires, et des processus à enclencher en amont pour être prêt le jour J.”



PHILIPPE GAUTHIER,
Directeur de la future EBE du territoire de Cergy (95)



STÉPHANIE MAUNOURY,
Cheffe de projet TZCLD du territoire de Bléré (37)

“Le point fort de la formation “Équipes projet est vraiment la rencontre et les échanges de pratique avec les autres territoires. Elle m’a aussi permis de me rassurer sur ma maîtrise des fondamentaux TZCLD.

Les outils partagés demandent un temps d’appropriation ou d’adaptation à nos fonctionnements internes, mais ils sont plutôt intéressants et peuvent nous aider à mieux structurer le suivi ou l’animation de nos projets.

C’est globalement une formation intéressante !”

Le rôle de l'Observatoire de TZCLD



Créé en 2022, l'Observatoire de TZCLD s'est donné comme rôles de soutenir et d'encourager la recherche sur le projet, de favoriser l'accès aux terrains et le dialogue entre acteurs, actrices et chercheuses, chercheurs dans une démarche apprenante, mais aussi de valoriser les résultats des recherches à travers des journées d'étude, des publications, des webinaires.

ZOTERO, UNE BASE DE DONNÉES EN LIBRE CONSULTATION

Créée et mise en ligne par l'Observatoire en 2023, cette base de données référence plus de 200 documents avec des fiches détaillées, en français, anglais ou espagnol (ouvrages, articles universitaires, évaluations territoriales, thèses doctorales, etc.).

Des articles sur les démarches proches du projet français en Europe et dans le monde y sont également disponibles. Zotero est accessible depuis le site de TZCLD.



L'AGENDA DE L'OBSERVATOIRE EN 2023 A ÉTÉ RYTHMÉ PAR LES RENCONTRES ENTRE LES ACTEURS-RICES DU PROJET ET LE MONDE ACADÉMIQUE ET DE L'ESS AU NIVEAU NATIONAL.

Des webinaires permanents ont été organisés en 2023 avec comme axes :

- la recherche sur TZCLD du point de vue des chercheuses, chercheurs et des territoires pour permettre une réflexion sur les différentes méthodes de recherche déployées sur les territoires, dans le but de croiser leurs expériences, d'identifier l'intérêt de travailler en collaboration avec des équipes de recherche et pouvoir capitaliser sur les bonnes pratiques et les points de vigilance d'une telle collaboration.
- la philosophie sociale, pour questionner les catégories et les méthodes habituellement utilisées dans les politiques de l'emploi ou encore sur le droit à l'emploi et la transition écologique.

Des rencontres lors d'événements nationaux ont été organisées comme lors des Rencontres interuniversitaires de l'ESS en Avignon.

Participation à des groupes de réflexion et des espaces de débat autour du projet et plus largement autour de l'ESS. Ainsi, l'Observatoire a participé aux 42^e Journées de l'Association d'Économie Sociale, au séminaire TZCLD organisé par la Chaire ESS-UGE à l'université Gustave Eiffel ; au colloque national *De l'observatoire à la coopération : méthodes et enjeux pour la vie associative locale*, organisé par l'OLVA et aux Journées de l'économie autrement organisées par le mensuel Alternatives Economiques.

L'ANNÉE DE L'OBSERVATOIRE EN CHIFFRES

4

webinaires thématiques
suivis par plus de 200 personnes

12

territoires participants
avec leurs témoignages

+ de 20

participations de l'Observatoire
à des groupes de travail et espaces de réflexion
avec le monde académique et les partenaires de l'ESS

Impulsé par Danièle Demoustier (qui était économiste à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble et présidente du comité scientifique sur le projet du Teil) et poursuivi par l'ensemble de ses membres, le Comité scientifique du Teil est une alliance entre le projet et le monde académique en lien avec l'Observatoire.



CLAIRE AUTANT-DORIER
Membre du comité scientifique du Teil

“ L'équipe du comité scientifique s'est structurée par binômes : un-e chercheur-euse et un-e acteur-ice du Teil. 4 axes de travail ont été définis : l'impact du projet sur les parcours de personnes, la gouvernance dans les EBE, les évolutions des acteurs et des politiques publiques autour de l'emploi et les effets du projet sur le territoire de la commune.

Le processus d'évaluation crée des espaces de réflexion, de pause sur lesquels on travaille en commun. Ce sont des temps qu'on ne prendrait pas nécessairement dans le feu de l'action mais qui permettent d'avoir un peu plus de recul. ”



NATHALIE GRIMOUD
Directrice culture et développement social à la Mairie du Teil

Sociologue à l'université de Saint-Etienne, Claire Autant-Dorier s'intéresse au développement du pouvoir d'agir des personnes, au projet territorial global, à la dynamique de développement des territoires, et surtout comment accompagner un territoire qui émerge.

“ Faire partie du comité scientifique correspondait à mes activités de recherche et j'ai accepté. Ce choix s'est renforcé après la visite du territoire, voir sa dynamique, la mobilisation des personnes du côté équipe projet et des salariés de l'EBE”.

“Pour moi, on ne peut pas dissocier TZCLD de l'ESS : on travaille ensemble, on décide ensemble, on pense ensemble le développement local sur le territoire, en mettant l'humain au centre avec sa capacité à décider et à débattre. Dans TZCLD, la dignité des personnes et la lutte contre la pauvreté sont au centre du projet et c'est ce qui m'intéresse.

Grâce à l'Observatoire de TZCLD, j'ai trouvé les ressources qui me manquaient et je les ai partagées avec mes étudiants. J'aime les espaces mixtes où on mélange les praticiens, les professionnels, les chercheurs et justement, l'Observatoire permet ces rencontres et d'avoir les échanges avec les porteurs de projets. ”

LE CARNET DE BORD : UN TRAVAIL DE CO-CONSTRUCTION ET UN OUTIL DE GOUVERNANCE

Dans les 2 EBE du territoire, les salarié-es ont défini le champ sur lequel il y aurait un travail de suivi. Avec Hervé Charmettant, enseignant-chercheur en économie, ils ont co-construit un carnet de bord. Il a permis d'interroger les salarié-es sur plusieurs thématiques : pilotage et chemin parcouru, est-ce que l'EBE va dans le bon sens ? Comment sont prises les décisions ? Comment se passe la vie au travail ? Quel est leur vécu personnel ? Il est utilisé pour des séances de débriefing collectif. Ce carnet de bord a un intérêt pour les directions des EBE : c'est un outil de gouvernance interne.

○ DROIT À L'EMPLOI ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE, UN AXE À DÉVELOPPER PAR L'OBSERVATOIRE

Un webinaire exploratoire sur la transition écologique a été organisé en novembre 2023. Il a mis en lumière les modalités de réponse des territoires : la création d'emplois et les besoins en matière de transition écologique à partir des interactions et des ponts construits avec d'autres dispositifs existants (CTE, TEPOS, etc.), et des partenaires locaux et multi-niveaux, en matière de transition écologique.

02

Enjeux 2023

L'inclusion au cœur du projet TZCLD



UN PARTENARIAT STRUCTURANT AVEC L'AGEFIPH

Ce partenariat a été initié dès 2018 au regard de la part importante des personnes privées durablement d'emploi en situation de handicap dans le projet. Au 31 décembre 2023, 24.18 % des personnes embauchées en EBE étaient en situation de handicap. Ce partenariat favorise l'interconnaissance entre acteurs-rices TZCLD et acteurs-rices spécialisés sur le handicap (mise en relation dans les espaces régionaux comme les grappes, rencontres régionales et comités régionaux des partenaires) et permet de sensibiliser les projets émergents sur l'enjeu de l'inclusion dans l'accueil, l'orientation, la formation et l'adaptation des postes de travail aux personnes en situation de handicap.

DES TRAVAUX TOUJOURS PLUS ÉTROITS AVEC APF FRANCE HANDICAP

Au-delà de la présence d'APF France handicap au sein du Conseil d'administration de l'association, la collaboration entre APF et TZCLD se décline de manière opérationnelle. En 2023, des représentants d'APF sont intervenus dans les espaces régionaux (tenue de la réunion de grappe Auvergne - Rhône Alpes dans la délégation APF du Puy de Dôme, intervention d'APF Entreprises Vosges à une table ronde lors de la rencontre régionale Grand Est, etc.) et les parcours de formation. TZCLD a participé au tiers-lieu éphémère organisé en marge du 43^{ème} Congrès APF France handicap à Reims en juin 2023.

CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL "HANDICAP"

À l'initiative de TZCLD, un groupe de travail associant des partenaires nationaux du champ du handicap et du secteur du travail protégé et adapté (Andicat, APF France handicap, Réseau Gesat, UNAPEI) a été mis en place fin 2023. Il permet d'échanger sur les actions respectives de chaque réseau et de mettre en œuvre un plan d'actions commun dont les premières concrétisations sont attendues dès 2024, notamment avec l'organisation d'un webinaire d'interconnaissance à l'attention des territoires qui doit favoriser les liens au niveau local.

VISITE APPRENANTE DU COCEMFE



TZCLD et cinq autres pays européens ont fait partie du projet Decid-E porté par l'ONG espagnole COCEMFE. Dans ce cadre, une visite apprenante sur le territoire de Pont-Château (44) a eu lieu en avril 2023. La délégation espagnole de l'inclusion a pu visiter l'EBE et rencontrer les membres du CLE investis dans l'intégration dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Cette visite a été suivie d'une journée d'interconnaissance entre ces acteurs et l'AGEFIPH et APF France handicap, partenaires nationaux de TZCLD.

“ Cap Emploi a été sollicité dès le démarrage du projet et fait partie de la commission qualité et de la commission mobilisation des volontaires. Entre 25 et 30 % des volontaires sont en situation de handicap. Nous accompagnons aussi d'autres volontaires vers une reconnaissance pour travailler avec eux de la manière la plus adaptée possible. Cela passe par de la sensibilisation pour faire prendre conscience des avantages et bénéfices d'aller vers cette reconnaissance. Ce n'est pas seulement un document administratif mais aussi l'acceptation de la situation de handicap de la personne et la possibilité de bénéficier d'accompagnements et aménagements spécifiques.

Nous travaillons aussi avec la future EBE pour préparer le collectif et repérer les contraintes métier sur les activités identifiées. Le service accompagnement dans l'emploi de Cap Emploi est aussi mobilisé pour préparer l'ouverture de l'EBE et le maintien dans l'emploi.

Notre participation au projet depuis le début a été facilitante pour mieux définir notre rôle et construire les process en amont pour border et sécuriser la suite. ”

TZCLD MOBILISÉ POUR LA SEEPH

À l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), du 20 au 26 novembre 2023, TZCLD a transmis une note d'information et d'outillage à tous les porteurs de projet.

Les équipes de TZCLD et du Fonds d'expérimentation ont partagé un temps de jeu autour du "Handipoursuite", développé par l'Agefiph, sur le principe d'un jeu de l'oie avec des questions portant sur cinq thématiques : reconnaissance du handicap, handicap et emploi, handicap en général, « croyez-vous que ? », personnages et œuvres célèbres.



SANDRINE MARTINS,
Responsable de Cap Emploi Rouen et
impliquée dans le projet de Rouen /
Sotteville-lès-Rouen (76)

02

Enjeux 2023

Une année de partenariats

2023 a été une année de renforcement des partenariats pour l'association et fut marquée par un certain nombre d'événements au cours desquels nous avons pu continuer à diffuser largement le projet.

○ TZCLD RECONNUE POUR SON EXPERTISE

Depuis le renouvellement du Conseil national des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) à l'automne 2023, TZCLD en est invité permanent. L'association participe également aux travaux de la Plateforme RSE mise en place par le Gouvernement depuis l'automne.

Nous avons également été conviés à de nombreux événements tout au long de l'année, l'occasion d'échanger et de débattre autour du projet dans un esprit de partenariat et d'ouverture avec les autres acteurs de l'économie sociale. Ce fut le cas lors de l'assemblée générale du Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) en juillet, lors du Forum mondial "Zéro carbone, zéro exclusion, zéro pauvreté" en septembre, mais aussi lors de la journée dédiée à "la France qui essaie" au Conseil économique, social et environnemental en octobre, lors des "Journées des territoires" organisées par l'Union nationale des acteurs du développement local (UNADEL).

○ DES PARTENARIATS RENFORCÉS

2023 fut également l'occasion d'engager ou de renforcer des partenariats, ancrant encore davantage TZCLD dans son écosystème et contribuant ainsi à sa reconnaissance et à la diffusion large du projet de mise en œuvre du droit à l'emploi sur les territoires.

Ce fut le cas par exemple par notre participation à l'étude "Réussir une transition écologique juste" aux côtés du Labo de l'ESS en mars 2023 mais aussi par l'accueil du Président d'ESS France pour une journée de visite d'un territoire zéro chômeur de longue durée dans la Nièvre (58) au mois de mai 2023. De même, des acteurs et actrices de TZCLD ont participé comme



chaque année à la Journée du refus de la misère organisée par le collectif Refuser la misère en octobre 2023.

Enfin, la fin d'année fut marquée par une nouvelle coopération engagée avec le Groupe VYV, 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Ce partenariat conclu pour une durée de 3 ans a pour objet de renforcer notre collaboration dans l'accompagnement des populations les plus fragiles afin de faciliter leur recours au droit à l'emploi et leur donner accès au système de santé et de protection sociale.

ENGAGÉS AU SEIN PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

TZCLD a été particulièrement active au sein du Pacte du pouvoir de vivre, collectif d'organisations de la société civile unies, au niveau national et local, pour porter ensemble des réponses aux enjeux environnementaux, sociaux, économiques et démocratiques : organisation d'un webinaire à l'attention de ses membres sur le droit à l'emploi, participation aux plénières et du Pacte du pouvoir de vivre et engagement au sein de l'école du Pacte du pouvoir de vivre lancée à l'automne.



De la coalition pour le droit à l'emploi à la concertation vers une loi du droit à l'emploi



En 2022, les échanges réguliers avec les têtes de réseau de l'insertion par l'activité économique avaient permis de constituer une coalition pour le droit à l'emploi, élargie progressivement aux têtes de réseau du secteur du travail protégé et adapté. Ces bases ont permis le lancement d'une démarche de concertation lors de la Fabrique du consensus le 23 mai 2023 à Paris sur le thème "Ensemble vers une loi pour le droit à l'emploi pour toutes et tous" pour construire une loi du droit à l'emploi, associant les acteurs et actrices de la lutte contre la privation d'emploi, les personnes privées durablement d'emploi, les pouvoirs publics nationaux, les collectivités territoriales, les acteurs institutionnels et privés, intervenant sur les questions d'emploi.

Un groupe de travail dédié à la préparation de cette concertation s'est réuni de décembre 2022 à avril 2023 pour élaborer un cahier de la méthode et définir un calendrier prévisionnel. Le fruit de ce travail a été présenté lors de la Fabrique du consensus, notamment les cinq thématiques retenues pour la concertation :

- les principes et approches générales du droit à l'emploi (CDI, accessibilité et qualité de l'emploi, etc.)
- la privation durable d'emploi (parcours vers l'emploi, accessibilité de l'emploi, outils disponibles pour faire valoir ce droit, rôle actif de la personne, etc.)
- le fonctionnement des entreprises et le management inclusif
- l'animation territoriale et les moyens pour garantir l'effectivité du droit à l'emploi
- le cadre national (système de financement, gouvernance nationale, mobilisation des territoires pour garantir l'égalité républicaine, etc.).

Sur ces bases, TZCLD a pris l'initiative d'associer largement l'ensemble des acteurs nationaux du droit à l'emploi, de l'inclusion et des solidarités à cette démarche de concertation. Plusieurs comités de pilotage et réunions d'une équipe d'appui opérationnel réunissant 14 structures nationales engagées dans la concertation ont été organisés à l'automne 2023 pour préparer le lancement et l'organisation de la concertation en 2024.

ENSEMBLE POUR METTRE EN ŒUVRE LE DROIT À L'EMPLOI SUR LES TERRITOIRES, L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

En 2023, la FAS, Emmaüs France, Coorace et TZCLD ont souhaité renforcer leur coopération et coproduire une note s'adressant aux structures de l'insertion par l'activité économique et aux acteurs et actrices du projet TZCLD dans les territoires.

L'objectif : créer les conditions d'une meilleure articulation entre les différents outils d'emploi et d'insertion sur le terrain dans la perspective de la mise en œuvre du droit à l'emploi. Cette note est disponible sur le site de TZCLD.



03

Retour sur les événements de 2023



Plus de 1 000 personnes venues de 61 territoires de toute la France (territoires habilités, projets émergents, territoires intéressés) se sont retrouvées mardi 24 octobre pour manifester près de l'Assemblée Nationale. L'objectif était d'interpeller le Gouvernement, pour obtenir l'inscription au projet de loi de finances 2024 des moyens supplémentaires nécessaires à l'expérimentation (20 millions d'euros). Ces moyens étaient indispensables pour mettre en œuvre le droit à l'emploi dans leur territoire.

Au programme de cette mobilisation, de nombreuses prises de paroles de député-es, maires, élu-es et acteur-ices du projet qui soutiennent l'expérimentation, mais aussi de directeur-ices et salarié-es d'entreprises à but d'emploi et de personnes privées durablement d'emploi. La mobilisation a porté ses fruits puisque le Gouvernement a décidé d'ajouter 11 millions d'euros faisant ainsi passer le budget de l'expérimentation de 69 millions d'euros à 80 millions d'euros pour 2024.



**UN TEMPS FORT :
LA GRANDE MANIFESTATION POUR LE DROIT À L'EMPLOI**

24 octobre





Du 3 au 7 avril 2023, la 6e édition du Laboratoire des travaux utiles s'est tenue dans plus de trente territoires. Toute la semaine, les entreprises à but d'emploi ont ouvert leurs portes pour faire découvrir leurs activités aux habitant-es et aux partenaires de leurs territoires. L'occasion pour de nombreux projets émergents

**LABORATOIRE
DES TRAVAUX UTILES**
**UNE BELLE MOBILISATION
DES TERRITOIRES
HABILITÉS**

de mieux comprendre le fonctionnement des EBE et d'en savoir plus sur le projet, à travers des visites guidées, des animations, des ateliers ou des tables rondes. Le laboratoire des travaux utiles est l'un des temps forts annuels de l'expérimentation.



3 au 7 avril

23 mai

La 7e édition de la Fabrique du consensus s'est tenue le 23 mai 2023 à Paris, à la suite de l'Assemblée générale de TZCLD, pour la première fois en présentiel depuis 2019. Intitulée "Ensemble vers une loi pour le droit à l'emploi pour toutes et tous", cette édition a marqué le lancement de l'intention de la concertation pour le droit à l'emploi. Après l'ouverture de l'événement par Laurent Grandguillaume, Denis Prost et Aurélie Mézière, tous deux membres du groupe de travail interne à TZCLD dédié à la concertation, ont détaillé le cahier de la méthode et le calendrier proposé. Élaboré pendant plusieurs mois dans un cadre collectif au sein d'un groupe de travail dédié réunissant la diversité des acteurs du projet et de l'expérimentation, ce cahier de la méthode a permis de tracer une ambition et un chemin. Une ambition : celle d'une grande loi du droit à l'emploi pour toutes et tous. Un chemin : partir du terrain et du collectif. Après cette présentation exhaustive, des représentants des cinq membres fondateurs de TZCLD ont exprimé leur engagement dans la démarche aux côtés du Coorace et d'APF France handicap.

FABRIQUE DU CONSENSUS 2023
**UNE CONCERTATION POUR CO-CONSTRUIRE
UNE LOI POUR LE DROIT À L'EMPLOI**

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
&
FABRIQUE
DU CONSENSUS**

23 MAI
2023





L'Université d'été a eu lieu en ligne le vendredi 29 septembre, sur le thème "Construire ensemble le droit à l'emploi en Europe". Près de 300 personnes se sont connectées pour assister aux deux tables rondes. La première table ronde a fait un état des lieux sur la mise en œuvre du droit à l'emploi en Europe, la seconde a permis de débattre autour de la question "Quelle coalition pour porter le droit à l'emploi à l'échelle européenne ?".

**L'UNIVERSITÉ
D'ÉTÉ
AU CŒUR DES
ENJEUX EUROPÉENS**

Nicolas Schmit, Commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux, a adressé aux acteurs et actrices du projet en France un message de soutien et a annoncé la création d'une enveloppe de 23 millions d'euros au niveau européen pour soutenir les expérimentations et favoriser les échanges et transferts d'expériences entre États membres.



29 septembre

7 novembre

Avec près de 70 territoires participants, la 8^{ème} édition de la Grève du chômage s'est déroulée le mardi 7 novembre 2023. Elle a permis d'alerter sur la privation durable d'emploi, tout en présentant l'expérimentation au grand public, à travers des stands, animations, ateliers, démonstrations de travaux utiles, conférences, projections de films, dont le documentaire "Nouvelle Cordée" de Marie-Monique Robin, ou encore grâce à des rencontres et des débats. La mobilisation a été forte sur toute la France, grâce à l'engagement des territoires pour faire de l'emploi un droit.



**70 TERRITOIRES MOBILISÉS
LORS DE LA 8^E ÉDITION
DE LA GRÈVE DU CHÔMAGE**



04

La gouvernance

Les membres du CA sont élus par l'Assemblée générale de l'association pour une durée de trois ans. En 2023, trois sièges étaient à pourvoir (un au titre du collège des territoires, un au titre du collège des associations et un au titre des personnes physiques). Ce renouvellement a permis à Solidarités nouvelles face au chômage de rejoindre la gouvernance de TZCLD aux côtés de Coorace et d'APF France handicap au sein du collège des associations. Aurélie Mézière, Maire de Plessé (44), a été élue au sein du collège des territoires et Pierrette Dô au sein du collège des personnes physiques, contribuant ainsi à renouveler les instances de l'association.

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES



Laurent GRANDGUILLAUME
Président



Michel DAVY DE VIRVILLE
Vice-président



Patrick VALENTIN
Vice-président

COLLÈGE DES MEMBRES FONDATEURS



Guillaume ALMERAS
Secours Catholique
Trésorier



DENIS PROST
ATD Quart-Monde



Luc MAS
Emmaüs France



Jean-Paul GUILLOT
Le Pacte Civique



Pascal BRICE
La Fédération des Acteurs de la Solidarité

COLLÈGE DES TERRITOIRES



Mathieu GARABEDIAN
Villeurbanne (69)



Sandra BLACODON-MITRAIL
Ducos (972)



Sylvain PUTEAUX
Melle (79)



Aurélie MÉZIÈRE
Plessé (44)

COLLÈGE DES ASSOCIATIONS



Pierre LANGLADE
Coorace
Secrétaire



Jean-Luc MALHERBE
Solidarités Nouvelles face au Chômage



Nadine DELORT
APF France handicap



Pierrette DÔ



Daniel LE GUILLOU

COLLÈGE DES PERSONNES PHYSIQUES

En 2023, les administratrices et administrateurs se sont réuni-es **12** fois

(4 bureaux, 7 conseils d'administration et 1 assemblée générale).

L'équipe 05.

				
ANTONIN GREGORIO Directeur général	CATHERINE URVOY Responsable du Centre de ressources et de développement	SALIMA BELHACEN Assistante administrative et de formation	CAMILLE QUERTIER Assistante administrative et de formation	GERSENDE GEORGES Responsable de l'organisme de formation
				
BARBARA LAURENT Chargée de l'accompagnement des territoires et formatrice	FRÉDÉRIQUE HÉRY Chargée de l'accompagnement des territoires et formatrice	CÉLINE LAVAL Chargée de l'accompagnement des territoires et formatrice	ISABELLE PORTEAU-BEGA Chargée de l'accompagnement des territoires et formatrice	YOHANN TAITARD Chargé de l'accompagnement des territoires et formateur
				
ELIE GIRAUD Chargé de l'accompagnement des territoires, référent inclusion et chargé de projet digital	VICTORIA BAZURTO BOTERO Responsable Recherche & suivi des évaluations	JEANNE BOT Responsable Plaidoyer et Vie associative	MORGANE GAILLARD Responsable Communication-Événementiel-Partenariats	BÉNÉDICTE WILLIATTE Responsable Communication-Événementiel-Partenariats
				
JULIANE ROUGEMONT Chargée de communication et des relations presse	MANON VAIN Chargée de partenariats et d'événementiel	CLARA LE CLANCHE Chargée de partenariats	LAURA PUIROUX Alternante communication et événementiel	VALÉRIE CHÂTEAU Responsable Administrative Financière et Ressources Humaines
				
VALÉRIE DHOULLAA Chargée des ressources humaines, administrative et financière	SARAH RASATA Assistante administrative, financière et coordination de la vie associative			

Effectif au 31.12.2023

22

salarié-es, soit 20,18 ETP

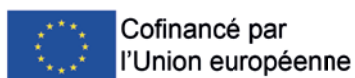
06

Les partenaires 2023 du projet

LES MEMBRES FONDATEURS



LES PARTENAIRES FINANCIERS





MOT D'ANTONIN GREGORIO, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE TZCLD

Je voudrais partager avec vous quelques phrases que j'ai retenues des nombreux échanges que j'ai eus lors de mes déplacements cette année : "les personnes sont passées d'infréquentables à incontournables" ; "le directeur vieillit mais les salariés rajeunissent. Les corps se redressent, on gagne 3-4 cm en EBE", "on passe d'activités utiles à des activités indispensables".

Autant d'expressions qui m'amènent à dire que TZCLD est une "utopie pragmatique". En ce sens que ce que nous voulons est radicalement alternatif et fondé sur un nouveau paradigme, mais imbriqué dans la réalité concrète actuelle et territorialisée. Cette année 2023 a été synonyme de passage à l'échelle : pour les territoires avec l'habilitation d'un grand nombre ; pour l'association TZCLD avec la montée en puissance de l'accompagnement et l'exploration de nouvelles perspectives, européennes notamment. Je veux remercier ici toute l'équipe de l'association qui porte chevillée au corps ce projet et qui a tant œuvré cette année pour mener à bien l'ensemble des chantiers que nous avons conduits.

Mais n'oublions pas que tout n'a pas été simple ! La bataille que nous avons menée et gagnée sur le budget 2024 l'illustre bien. Je tiens d'ailleurs à remercier toutes les actrices et acteurs de terrain, tous les décideur-ses, tous les partenaires qui se sont fortement mobilisés et qui nous ont permis d'obtenir les moyens nécessaires à la bonne conduite de l'expérimentation.

Les défis restent nombreux mais je crois que nous avons une priorité majeure : déconstruire l'idée selon laquelle le coût à terme de la mise en œuvre du droit à l'emploi serait très élevé. Nous l'entendons régulièrement depuis 2019 et nous avons encore à convaincre les décideurs et décideuses de l'inverse. Avec le passage à l'échelle et les résultats sur les territoires pionniers, nous devons faire la démonstration que le coût net de l'expérimentation est voisin de zéro. Il s'agira ensuite de la présenter aux décideurs et décideuses publics pour qu'ils et elles s'approprient ces résultats.

Enfin, parce que TZCLD est porteuse d'une idée réformatrice mais n'est pas à elle seule la réforme, nous avons fait le choix de lancer, dès 2024, une grande concertation pour le droit à l'emploi sur les territoires. Cette perspective de travail est porteuse d'espoir et ouvre de belles perspectives pour la suite.

Et après les 60 territoires habilités ? Une année de concertation

En 2023, nous avons fait un choix : celui d'ouvrir grandes les portes et fenêtres du droit à l'emploi. À la lumière des enseignements tirés de la première étape expérimentale, il est apparu essentiel de mettre autour de la table tous les acteurs et actrices qui œuvrent pour le droit à l'emploi pour penser la suite. Ainsi, en s'appuyant sur le cahier de la méthode élaborée en 2023, cette nouvelle année sera celle de la concertation. Autour d'une mobilisation inédite d'acteurs différents par leur histoire mais partageant les mêmes convictions, nous organiserons une réflexion collective sur l'avenir du droit à l'emploi autour de cinq conférences territoriales qui permettront de donner la parole à toutes et tous. Fin 2024, nous élaborerons collectivement une synthèse des travaux menés sur les territoires qui sera présentée lors d'un événement de clôture. Ce dernier sera la fin d'un travail mais aussi le début d'un autre : l'élaboration d'une loi pour le droit à l'emploi et sa présentation aux décideurs publics. 2023 a permis de tracer un chemin commun, 2024 permettra d'emprunter ce chemin et nous déterminerons ensemble où celui-ci nous mène.

Le temps du droit à l'emploi en Europe est venu !



Au niveau européen, le chômage de longue durée concerne plus de 5 millions de personnes. De plus en plus d'experts et d'acteurs internationaux font émerger la nécessité de la mise en place du droit à l'emploi ou d'une garantie d'emploi dans leur pays. 2024 sera l'année des élections européennes et nous souhaitons nous mobiliser pour porter le combat du droit à l'emploi en Europe. Que ce soit en France, en Autriche, en Belgique ou aux Pays Bas, nous agissons au niveau local pour créer des emplois avec et pour les personnes privées d'emploi. Et nous sommes convaincus que l'Union européenne peut être un acteur majeur en faveur du développement de ces dynamiques. C'est pourquoi en 2024 nous nous engageons :

- à agir au Parlement européen pour favoriser le droit à l'emploi en Europe, et pour que l'Union européenne s'engage politiquement et financièrement aux côtés des acteurs du droit à l'emploi ;
- à mobiliser les institutions européennes compétentes afin qu'elles participent au financement des initiatives locales contre le chômage de longue durée. Un soutien financier de l'Union européenne pourrait contribuer à financer les coûts opérationnels des comités locaux pour l'emploi et faciliterait le développement de nouvelles initiatives dans tous les États membres de l'Union.

Un ouvrage collectif pour une diversité et une complémentarité des approches et des témoignages

Et si contre le chômage, nous n'avions pas tout essayé ?

En 2024, un ouvrage collectif dirigé par Laurent Grandguillaume sera publié. Unique en son genre, il fait le pari d'ouvrir un débat collectif avec l'ensemble de celles et ceux qui s'intéressent à notre projet. Il réunit les contributions de salarié-es, de personnes privées d'emploi, d'acteurs-ices territoriaux-ales, d'expert-es et chercheur-euses locaux-ales et nationaux-ales, et même de responsables européen-nes et internationaux-ales. Il intéressera ceux qui souhaitent comprendre la situation des premiers concernés -les personnes privées d'emploi et les salarié-es des entreprises à but d'emploi- mais aussi celles et ceux qui s'intéressent à la genèse des politiques publiques.

Cet ouvrage apportera sa contribution au débat public qui va être mené notamment dans le cadre de la concertation pour l'élaboration d'une loi du droit à l'emploi.





**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**

SIÈGE SOCIAL :
106 rue du Bac, 75007 Paris

SIÈGE ADMINISTRATIF :
7 rue Leschaud, 44400 Rezé

Tél. 02 85 52 45 49

contact@tzcl.d.fr
www.tzcl.d.fr
